Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément aux normes ANSI Z400.1- 2004 et 29 CFR 1910.1200.

PLEDGE® NETTOYANT ET POLI À MEUBLES AVEC HUILE D'ORANGE NATURELLE

Version *2*.0

Date d'impression 05/22/2014

Date de révision 05/21/2014

Numéro de la FDS 350000017409

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	PLEDGE® NETTOYANT ET POLI À MEUBLES AVEC HUILE D'ORANGE NATURELLE
Utilisation de la substance/du mélange	:	Entretien des meubles
Société	:	S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1
Numéro d'appel d'urgence	:	Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures) (866) 231-5406 Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952) 852-4647 Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures) (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Apparence/odeur	:	jaune / liquide / plaisante
Préoccupations immédiates	:	Attention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Peut être nocif par ingestion.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	:	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.
Yeux	:	Peut causer: Irritation légère des yeux
Peau	:	Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
Inhalation	:	Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit: L'inhalation peut affecter le système nerveux central.
Ingestion	:	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer des douleurs abdominales. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions.

PLEDGE® NETTOYANT ET POLI À MEUBLES AVEC HUILE D'ORANGE NATURELLE

Condition médicale aggravée	:	Des gens qui ont des troubles de la peau peut être plus prédisposées à l'irritation.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les produits chimiques dangereux qui sont présents à des niveaux égaux ou supérieurs aux niveaux à déclarer en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA ou du Règlement canadien sur les produits contrôlés sont énumérés dans le tableau ci-après :

Nom Chimique	No.-CAS	Pour cent en poids
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	30.00 - 60.00
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	30.00 - 60.00
Citrus, Extract	94266-47-4	1.00 - 5.00

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Contact avec la peau	:	Rincer abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Inhalation	:	Transférer la personne à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
Ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instruction du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.

Information supplémentaire	:	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive.
Point d'éclair	:	102 °C 215.6 °F Méthode: (TCC)
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: non applicable

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Précautions individuelles	:	Pas de précautions spéciales requises.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Endiguer les renversements considérables. Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Non-standard units	Base
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	5 mg/m3	-	-	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Protection des yeux Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	liquide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	plaisante
pH	:	non applicable
Point d'ébullition	:	donnée non disponible
Point de congélation	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	102 °C 215.6 °F Méthode: (TCC)
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)	:	N'entretient pas la combustion.
Limite d'explosivité, inférieure	:	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	non applicable
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	0.8424 g/cm3 à 40 °C
Hydrosolubilité	:	négligeable
Viscosité, dynamique	:	24 mPa.s à 40 °C
Viscosité, cinématique	:	28.5 mm2/s à 40 °C
Volatile Organic Compounds Total VOC (wt. %)*	:	1.1 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer *comme défini par les règlementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Sources directes de chaleur.
Matières à éviter	:	Oxydants forts
Matières à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Calculé(e) > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée	:	donnée non disponible

Effets chroniques

Cancérogénicité	:	donnée non disponible
Mutagénicité	:	Pas anticipé
Effets sur la reproduction	:	donnée non disponible
Tératogénicité	:	donnée non disponible
Sensibilisation	:	La substance n'est pas un sensibilisateur

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Respecter tout règlement fédéral, provincial, et d'État, et toute ordonnance locale et municipale en vigueur concernant l'éliminatio
Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
Transport par route

- **US DOT (Departement dês Transports) & Transport de Substances Dangereuses au Canada:**

Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
UN/ID No.:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

Transport maritime

- *IMDG:*

Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
UN/ID No.:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
UN/ID No.:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)
État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Prop. 65 de la Californie	:	Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.
Règlements du Canada	:	Ce produit est classé conformément aux critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	1
Réactivité	0

PLEDGE® NETTOYANT ET POLI À MEUBLES AVEC HUILE D'ORANGE NATURELLE

Spécial	-

Cette information est fournie en conformité avec les règlementations de l'administration de sécurité et santé au travail des Etats-Unis (OSHA), et du Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire
Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)